



MAIRIE
de
CASTELNAU D'AUDE



Castelnaud d'Aude, le 24 Août 2022

Compte rendu conseil municipal du 24 Août 2022

Présents : ALI Agnès, BARTHES Gilles, BRUSSOLO Christophe, GUILLE Stéphane, MONTEL Nathalie, MUNOZ Bénédicte, PEDREGOSA Fernand, REBOLLEDO Franck

Absents excusés : COMBES Célia, MERLOS Jean-José, VILLAC Béatrice

Secrétaire de séance : MONTEL Nathalie

1. Pause chalet : Mme Odonetto a fait une demande pour poser un chalet fixé au sol sur un terrain privé. Cette demande doit faire l'objet d'une demande de certificat d'urbanisme opérationnel voire d'un dépôt de permis de construire. Il faut vérifier sur la carte communale si ce genre de construction est autorisé. Projet soumis a priori à la taxe foncière.

2. Délibération chèque à l'encaissement :

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

3. Chaises foyer : Remplacement des chaises du foyer.
Présentation des différents modèles. Prix de 21 à 27 euros la chaise selon les modèles. Le projet est d'acheter un lot de 250 tout en gardant une cinquantaine des anciennes.
Le choix se porte sur des lots de 96 chaises pliantes noires avec un chariot de transport à 2 445€ HT l'unité.
4. Alarme bibliothèque : Devis de la société Acti-protéc à 1 844 €. Il y a la possibilité de récupérer celle de l'ancien local et de la faire placer par les employés de mairie.

. Le CMAL sollicite une subvention exceptionnelle pour financer la rencontre des Castelnaud qui n'avait pas été mis dans le budget prévisionnel.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

. Marion Gimenez a fait une demande d'exonération de la taxe communale d'aménagement. Demande rejetée.

. M. Ferrié souhaite que son terrain situé Traverse de St Vincent soit placé sur la carte communale. Il n'est pas prévu de révision de la carte communale dans l'immédiat et de plus, ce terrain se situe en partie en zone inondable.

Prochain conseil : le Mercredi 21 Septembre 2022 à 18h

Le maire

Gilles BARTHES

La secrétaire de séance

Nathalie MONTEL